

Cher Monsieur Contessi,

Je vous écris dans ma capacité d'agent immobilier et propriétaire de l'agence BLISS IMMOBILIER sise 54, rue Nationale, 32700, Lectoure.

J'ai détiens la carte T et je suis contente d'avoir maintenant plus 15 ans d'expérience dans le secteur autour de Lectoure/Fleurance.

Je vous contacte concernant le projet de l'installation d'un centre photovoltaïque à La Tastère, dans la commune de La Sauvetat.

Il est indéniable que les acquéreurs qui cherchent à procurer une maison à la campagne dans le Gers, mettent l'accent avant tout sur la tranquillité et la beauté de notre région.

Je sais par expérience que ces clients sont très sensibles aux nuisances telles que les panneaux photovoltaïques.

Il est certain qu'une maison avec une belle vue dégagée sur la campagne a une certaine valeur qui sera fortement réduite si un tel projet devait aboutir - de la même façon qu'une maison subit une baisse de valeur, quand il y a une vue sur les cheminées de Golfech ou

les antennes de relais portables.

Une vue sur un centre photovoltaïque pourra rendre ces maisons difficiles à vendre, ou alors réduire la valeur à un tel point qu'il y aura préjudice pour les propriétaires actuelles.

Si aujourd'hui je dois établir un avis de valeur sur un bien, la présence d'un tel centre sera très certainement un facteur important à prendre en compte.

Je pense que n'importe expert en bien immobilier pourra vous affirmer la même chose.

Même si les gens sont contentent de trouver des solutions écologiques pour notre planète, ils sont néanmoins beaucoup moins enthousiaste quand il s'agit d'acheter un bien avec un secteur touché par un tel projet.

Malheureusement, quoi qu'une agence tente d'argumenter un faveur d'un tel projet, je connais d'ores et déjà la réaction des futurs clients quand il s'agit d'acquérir une maison de famille et d'investir leurs fonds propres.

Sincères Salutations,

